

# Projet Établissement Lycée Astier (Aubenas)

*Construire l'excellence à partir de nos différences  
dans le respect des valeurs républicaines*

## 1 Préambule

*« Il [l'enfant] doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permette, dans des conditions d'égalité des chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société »  
Déclaration des droits de l'enfant, principe n°7, 20/11/1959*

Dans chaque établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique. Le projet d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux tout en précisant les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints. (Article 38 du Code de l'Éducation, modifié par la Loi n°2019-791, 26 juillet 2019).

### Notre mission

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité de dignité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité » (Code de l'éducation, chapitre 1<sup>er</sup>).

## Nos valeurs

Aujourd'hui, le lycée Astier doit faire face à de nouveaux défis sans toutefois faire l'impasse sur les valeurs fondatrices de l'école. En effet, il est important de rappeler que « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit » [Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (1789). Article 1<sup>er</sup> ] et que ce principe « universel » des Droits de l'Homme est également le creuset conceptuel de l'Union européenne : « La dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée » (Article premier) et que « toute personne a droit à son intégrité physique et mentale » (Article 3). L'école est laïque et « repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre » (Charte de la laïcité, article 9). Parce qu'il « appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République » (Charte de la laïcité, article 10), il convient **collectivement** de faire adhérer les élèves aux valeurs fondamentales de notre société et à leur faire comprendre par l'expérience vécue de situations engageant la sensibilité, le droit, la règle et la loi mais aussi l'exercice du jugement et l'expérience de l'engagement. Afin de répondre aux enjeux contemporains d'ordre éducatifs, économiques ou encore écologiques, il convient de **construire l'excellence à partir de nos différences**.

## Nos objectifs

Faire vivre ce projet consiste en une idée simple : trouver des objectifs valorisant un **investissement collectif** sur le long terme afin de créer **des conditions d'apprentissage** permettant une **amélioration des performances académiques et des effets positifs sur les compétences sociales et émotionnelles**. L'apprentissage social et émotionnel a pour objectif de développer cinq compétences :

- La conscience de soi, la capacité à reconnaître ses émotions,
- La maîtrise de soi, la capacité à contrôler ses émotions,
- La conscience sociale, l'empathie envers les autres,
- La capacité à gérer les relations aux autres, apprendre à résoudre des conflits, demander de l'aide,
- La capacité à prendre des décisions responsables, à faire des choix qui reposent sur des normes éthiques.

Ces compétences sont essentielles pour aider les élèves à s'épanouir et donc se réaliser scolairement et plus tard dans leur vie pour devenir des citoyens accomplis. La **question du bien-être au lycée** est essentielle si nous souhaitons que **les élèves s'engagent pleinement dans leurs apprentissages**.

### Pour aller plus loin

- *Konu et Rimpela (2002) ont proposé un modèle sociologique du bien-être appliqué à l'école. Le bien-être est défini comme un état dans lequel l'individu peut satisfaire trois besoins de base : having, loving et being.*
- *Rapport du CNESEO, Qualité de vie à l'école, 2017*

## Nos principes

- ***Le bien-être à l'école et les performances scolaires sont corrélés***

Les recherches prenant en compte la qualité de vie des enfants à l'école et les performances scolaires ont démontré l'existence de liens entre les deux variables.

- ***L'école est un lieu d'épanouissement personnel***

L'école est également un lieu essentiel dans la vie des élèves (Hui & Sun, 2010), d'une part parce qu'ils y passent beaucoup de temps ; d'autre part, parce que c'est un lieu de socialisation dans lequel ils développent des relations sociales, aspirent à des objectifs scolaires et professionnels (Karatzias, Power, Flemming, Lennan & Swanson, 2002).

- ***Le bien-être à l'école et la santé des élèves sont liés***

L'école joue un rôle déterminant dans l'adoption par les jeunes de comportements favorables à la santé. Les élèves qui se sentent appartenir à leur école ou qui se trouvent bien dans leur école sont moins susceptibles de se livrer à des activités dangereuses pour la santé.

### Pour aller plus loin

- *Rapport du CNESTO, Qualité de la vie à l'école, 2017*

## 2 Liens avec les familles

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école et de la République affirme que **le principe de coéducation, comme un levier majeur de refondation de l'école de la République, reconnaissant ainsi la nécessaire construction d'un rapport positif entre l'école et les parents.**

<p>Trois principes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Principe de parité d'estime</b> Le contact et la communication doivent se fonder sur le respect. Chacun est estimable et pour connaître l'autre il faut reconnaître la spécificité et la légitimité de chacun.</li> <li>• <b>Principe de la coopération</b> La coopération signifie faire œuvre commune. Cela suppose de prendre en considération les parents, de les associer à la scolarisation de leurs enfants et de valoriser leurs apports en renforçant leur légitimité au sein de l'école.</li> <li>• <b>Principe d'explicitation</b> Impliquer les parents comme partenaires, c'est permettre de prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement scolaire, du déroulement de la scolarité de leurs enfants, d'en saisir les enjeux, les étapes, les exigences et les possibilités d'accompagnement.</li> </ul>
<p>Objectif n°1</p>	<p><b>Rendre le partenariat accessible et intelligible</b> en explicitant <b>ce que le lycée fait et attend des parents afin de préciser les frontières de rôles et de responsabilités des uns et des autres.</b></p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir une communication régulière, ciblée à l'attention des familles en fonction des principaux temps forts de la scolarité de leurs enfants</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir le rôle de chacun(e) : enseignant, professeur principal, CPE, DDFPT, Pôle élèves, Pôle intendance, Pôle santé, Pôle direction</li> <li>• Définir des temps de concertation</li> <li>• Prévoir un questionnaire en fin d'année pour recueillir l'avis des parents sur le type et la qualité des informations transmises, à transmettre...</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le retour du questionnaire permettra de relever les différents indicateurs</li> <li>• Le nombre de connexions sur pronote</li> </ul>
<p>Objectif n°2</p>	<p><b>Diversifier nos modalités de communication</b> auprès des familles en modulant les formes et les supports du lien, ne serait-ce qu'à travers le lieu, la temporalité et la prise de contact.</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définir des moyens de communication adaptés en fonction du public et du type d'information à transmettre (« hebdo familles », Pronote, mails, site internet, capsule vidéo...)</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une fiche de procédure</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de connexion des élèves, parents</li> </ul>
<p><b>Objectif n°3</b></p>	<p><b>Anticiper la rencontre entre les familles et les acteurs du lycée.</b> L'objet n'est autre que de créer les conditions les plus favorables à la scolarisation et de prévenir les écarts que les sanctions et convocations en cours d'année ne suffiront plus à réparer. Le dialogue devra être privilégié.</p> <p><b>Axes de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur des temps de rencontres réguliers pour améliorer le suivi des élèves</li> <li>• Engager systématiquement un dialogue avec les familles afin d'améliorer le délai et la qualité de prise en charge des situations.</li> <li>• Améliorer la coordination entre les enseignants, les conseillers principaux d'éducation, le DDFPT et l'adjoint(e) au proviseur</li> <li>• Faire du Groupe de Pilotage De Suivi du Décrochage Scolaire (GPDS) une véritable plate-forme pour organiser la prise en charge des élèves</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir les familles en présence des équipes pédagogiques lors des inscriptions</li> <li>• Organiser une rencontre « équipe pédagogique-parents » pour l'ensemble des niveaux d'ici les vacances de la Toussaint</li> <li>• Formaliser des temps de rencontre afin de coordonner l'action de chacun(e) : CPE, équipe pédagogique</li> <li>• Mettre en place un moyen de communication entre le GPDS et l'ensemble des membres de la communauté pédagogique et éducative (réalisation d'une fiche de suivi)</li> <li>• S'appuyer sur Pronote, les appels téléphoniques pour traiter les situations</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de familles présentes lors des inscriptions</li> <li>• Taux de familles présentes lors des rencontres parents-professeurs</li> <li>• Évolution du nombre de punitions, sanctions, retards...</li> <li>• Évolution taux de décrochage, de réorientation...</li> </ul>

# 3 Le Parcours Avenir

Le parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel prévu par l'article L. 331-7 du code de l'éducation prend l'appellation « parcours Avenir ».

Ce parcours doit permettre à chaque élève de comprendre le monde économique et professionnel, de connaître la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle. (BO du 7 juillet 2015)

<p>Trois principes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Parcours Avenir tient compte du développement psychologique social et cognitif du jeune, et prend appui sur ses expériences personnelles qui serviront à la construction de son projet ; il prend en compte les besoins particuliers notamment des jeunes en situation de handicap</li> <li>• Les familles sont étroitement associées tout au long du parcours scolaire de leur enfant</li> <li>• Le Parcours Avenir articule à la fois une dimension collective (projets collectifs), une dimension individuelle (élaborer son propre parcours, le formaliser, pour être capable de...) et propose des situations d'apprentissage actives</li> </ul>
<p>Objectif n°1</p>	<p>Donner les clés de compréhension aux élèves pour les préparer progressivement à leur arrivée future dans le monde professionnel</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'accompagnement des élèves (découverte du monde de l'entreprise, PFMP...)</li> <li>• S'appuyer sur les stages en entreprises pour travailler sur le projet de l'élève (motivation, orientation, apprentissage...)</li> <li>• Renforcer nos partenariats avec l'ensemble des acteurs de la formation (collèges, lycées, GRETA), le monde économique (entreprises), les chambres consulaires et Pôle Emploi</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser la visite d'entreprises pour les nouveaux entrants et les élèves intéressés par une insertion professionnelle suite à l'obtention de leur diplôme</li> <li>• Mettre en place un module « découverte métiers et gestes professionnels » pour les élèves les plus fragiles</li> <li>• Mettre en place un module autour des softskills (GESA), des gestes professionnels (GRETA)</li> <li>• Participer au Worldskills</li> <li>• Développer le nombre de chef d'œuvre en lien avec les entreprises</li> <li>• Participer aux coulisses du bâtiment</li> <li>• S'appuyer sur les compétences des acteurs du GRETA pour impulser une dynamique autour de l'apprentissage</li> <li>• Développer un réseau d'entreprises autour des principaux enjeux du territoire</li> <li>• Travailler sur le retour des PFMP afin d'identifier les points d'appuis ou les éventuelles fragilités</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'insertion des élèves par filière</li> <li>• Évolution du nombre d'apprentis</li> <li>• Nombre d'élèves sans stage</li> </ul>

<p><b>Objectif n°2</b></p>	<p>Un accompagnement des élèves et de leurs familles doit permettre la construction d'un parcours de réussite, une plus grande ambition professionnelle, une représentation équilibrée des filles et des garçons dans les filières et une prise de conscience des enjeux d'une orientation réfléchie et choisie dégagée des stéréotypes sociaux et de genre</p> <p><b>Axes de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur la Cordée de Réussite pour articuler l'ensemble des dispositifs (Ambition scolaire, le monde de l'entrepreneuriat, la lutte contre les stéréotypes, les liaisons inter-cycles...) et lutter contre les stéréotypes de genre en orientation scolaire</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la section aéronautique</li> <li>• Pérennisation de la fête de la science avec les élèves des écoles élémentaires</li> <li>• Présentation des métiers, formations lors de la semaine d'orientation (1<sup>er</sup> trimestre)</li> <li>• Aborder des questions de société à travers la mise en œuvre de conférences (CNRS, UGA...)</li> <li>• Renforcer notre partenariat avec l'association Femmes Ingénieures</li> <li>• Développer notre partenariat avec l'association « 100.000 entreprises »</li> <li>• Présentation des filières numériques aux collégiens</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats de l'examen du Brevet d'Initiation Aéronautique (pourcentage, mentions)</li> <li>• Ensemble des indicateurs de parcours avec la nécessité d'intégrer systématiquement les données genrées</li> </ul>
<p><b>Objectif n°3</b></p>	<p>Une réversibilité des choix pourra être proposée aux élèves et, par conséquent, la mise en œuvre des conditions lui permettant d'ajuster sa trajectoire s'appuiera sur des dispositifs innovants, des passerelles tout en respectant le cadre des procédures d'orientation.</p> <p><b>Axes de progrès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner la prise en charge des élèves tout en veillant à respecter une temporalité favorisant l'élaboration d'un projet d'orientation construit</li> </ul> <p><b>Actions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer du lien entre le GPDS (Groupe de Prévention contre le Décrochage Scolaire), la MLDS et l'ensemble des membres de la communauté éducative</li> <li>• Mettre en place une fiche de procédure</li> <li>• Élaborer une fiche de suivi de l'élève permettant aux équipes pédagogiques de suivre le parcours des élèves</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves en décrochage scolaire</li> <li>• Nombre d'élèves en situation de réorientation</li> </ul>

<p><b>Objectif n°4</b></p>	<p>Développer une offre de formation post-baccalauréat ambitieuse en s'appuyant sur nos formations BTS</p> <p><b>Axe de progrès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer nos liens avec nos différents partenaires afin de préparer nos étudiants à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études : entreprises, rectorat, anciens étudiants, collèges du bassin</li> </ul> <p><b>Actions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de la semaine du numérique</li> <li>• Visites d'entreprises</li> <li>• Permettre à nos enseignants de réaliser des stages en entreprise</li> <li>• Mettre en place du mentorat, se rapprocher des écoles d'ingénieurs,</li> <li>• Développer le volet international</li> <li>• Intégrer les BTS à la semaine d'orientation</li> <li>• Mettre en place des mini stages</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de pression à l'entrée des BTS</li> <li>• Nombre d'étudiants qui poursuivent des études</li> <li>• Nombre d'étudiants qui poursuivent en entreprises</li> <li>• Nombre d'étudiants qui abandonnent sur le cursus</li> <li>• Nombre d'étudiants inscrits dans le parcours Ingé+, parcours international</li> </ul>
----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 4 Le Parcours Santé et Sport

Enjeu primordial au sein du système éducatif, la santé, dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale, est un élément essentiel de l'éducation de tous les adolescents. Les actions de promotion de la santé des élèves, assurées par tous les personnels, dans le respect des missions de chacun, prennent place au sein de la politique de santé au lycée qui se structure selon trois axes : l'éducation, la prévention et la protection (Circulaire 28/01/2016).

<p>Trois principes</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Source d'épanouissement, d'accomplissement et de réussite pour tous les élèves, la pratique sportive est un vecteur de progrès et un levier contre l'échec scolaire.</li> <li>• La promotion de la santé en milieu scolaire constitue l'un des meilleurs leviers pour améliorer le bien-être et réduire les inégalités, en intervenant au moment où se développent les compétences et les connaissances utiles tout au long de la vie</li> <li>• Les actions de prévention, d'éducation et de protection de la santé sont l'affaire de tous.</li> </ul>
<p>Objectif n°1</p>	<p><b>Éduquer, promouvoir ou protéger la santé</b>, de manière formelle dans les enseignements ou informelle dans le cadre de la maison des lycéens, des activités de l'association sportive, <b>doit être recherché par chaque enseignant</b> qui pourra s'appuyer sur les programmes pour concevoir une intégration des contenus relatifs à la notion de santé.</p> <p><b>Axes de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engager les élèves dans une démarche de projet autour d'enjeux qu'ils souhaitent aborder</li> <li>• S'appuyer sur le CESC pour coordonner la mise en œuvre de l'ensemble des actions</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction d'un parcours de santé qui permettent de concerner l'ensemble des élèves sur l'ensemble de leur cursus scolaire             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Semaine de la santé mentale</li> <li>○ Le diabète</li> <li>○ Dose le son</li> </ul> </li> <li>• Réalisation de « cafés santé »</li> <li>• Mise en place de journées de prévention autour des différentes addictions</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves sensibilisés par des actions liées au parcours de santé</li> <li>• Nombre d'élèves engagés dans les différentes actions</li> </ul>

<p><b>Objectif n°2</b></p>	<p><b>Impulser une démarche proactive</b> de protection de la santé de tous les membres de la communauté éducative centrée sur l'amélioration de l'environnement de l'établissement</p> <p><b>Axes de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des temps dédiés à la prise en compte de la parole</li> <li>• Mise en place d'un projet sur l'alimentation permettant d'appréhender de manière plus globale les enjeux actuels les systèmes de pratiques agricoles, de production alimentaire et de préservation de l'environnement.</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'ateliers permettant aux élèves et aux personnels d'accéder à des temps d'échange</li> <li>• Mise en débat et développement de l'esprit critique sur les questions de la promotion de la santé</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves impliqués lors des débats</li> </ul>
<p><b>Objectif n°3</b></p>	<p>Promouvoir auprès des élèves l'objectif minimal d'une heure par jour d'activité physique sur toute la durée de la scolarité (enseignement EPS et Association Sportive inclus)</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repenser l'organisation du temps scolaire (pause méridienne) et les moyens de mobiliser les élèves autour des enjeux de la pratique sportive</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un challenge interclasse</li> <li>• Faire du temps de l'internat un moment privilégié pour développer les pratiques sportives</li> <li>• Valoriser les réussites des élèves dans le domaine sportif</li> <li>• S'appuyer sur les élèves des sections sportives pour engager un travail de sensibilisation auprès de leurs pairs</li> <li>• Renforcer la communication autour de l'association sportive</li> <li>• Poursuivre la valorisation des sections sportives</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves ayant participé à au moins une activité, action sportive</li> <li>• Nombre d'élèves inscrits à l'association sportive</li> </ul>

# 5 Le parcours artistique et culturel

La mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de viser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés (BO 1<sup>er</sup> juillet 2015)

<p><b>Deux principes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.</li> <li>• L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique.</li> </ul>
<p><b>Objectif n°1</b></p>	<p>Favoriser l'acquisition par l'élève d'une véritable culture artistique, riche, diversifiée, équilibrée : cette culture repose sur la fréquentation des œuvres et du patrimoine, le développement de la créativité et des pratiques artistiques ainsi que sur la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine.</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre à l'ensemble des élèves de découvrir des œuvres, des expositions, des lieux de culture</li> <li>• Promouvoir la lecture pour tous</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur la politique régionale pour construire des projets : lycéens « apprentis aux spectacles », lycéens « apprentis au cinéma »</li> <li>• Développer des expositions</li> <li>• Accueil d'auteurs (autrices)</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sorties culturelles</li> <li>• Nombre d'expositions</li> </ul>
<p><b>Objectif n°2</b></p>	<p>Élaborer et mettre en œuvre un projet éducatif partagé qui articule des univers professionnels différents construits par les enseignants et les partenaires culturels.</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des projets pluridisciplinaires en lien avec des entreprises, le monde associatif afin de valoriser nos savoir-faire tout en faisant évoluer les représentations des élèves</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des projets impliquant nos différentes filières professionnelles et technologiques</li> <li>• Favoriser le développement de projets professionnels dans toutes les filières professionnelles</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves impliqués dans les projets</li> <li>• Nombre de partenariats entre le lycée et les acteurs du territoire</li> </ul>

# 6 Le Parcours Citoyen

Le parcours citoyen est un parcours éducatif qui vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimension morale et citoyenne (Circulaire n°2016-092 du 20-06-2016)

<p><b>Quatre principes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adossé à l'ensemble des enseignements, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République</li> <li>• Le lycée est le lieu où les élèves peuvent exercer des responsabilités</li> <li>• Cette prise de responsabilité par les élèves ainsi que leur investissement hors du lycée doivent être valorisés</li> <li>• L'égalité entre les filles et les garçons est un fil rouge de la continuité éducative à l'échelle du lycée et sur des temps clefs de l'éducation à la citoyenneté</li> </ul>
<p><b>Objectif n°1</b></p>	<p>Ne peut être vécu, éprouvé, approprié, que ce qui est compris ; ne peut être compris que ce qui a été explicité ; ne peut être explicité que des concepts, des sujets, des objets enseignés. <b>Les valeurs s'apprennent.</b></p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer les conditions pour que l'ensemble des membres de la communauté s'approprient des règles, des valeurs communes</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expliquer et donner du sens au règlement intérieur du lycée</li> <li>• Enseigner le pluralisme des opinions et des convictions</li> <li>• S'appuyer sur les journées mémorielles pour sensibiliser les élèves aux valeurs citoyennes</li> <li>• S'appuyer sur le Service National Universel pour aider les élèves à développer une culture de l'engagement</li> <li>• Sensibiliser les élèves au handicap (Projet autour du handicap visuel)</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ensemble des indicateurs liés à la vie de l'élève</li> </ul>
<p><b>Objectif n°2</b></p>	<p>L'éducation aux médias et à l'information vise à développer une appropriation critique des médias en milieu scolaire afin de permettre aux lycéen(ne)s d'en faire un usage responsable et d'en percevoir les richesses autant que les limites et les dangers</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Apprendre aux élèves à lire, à décrypter l'information et l'image, à aiguiser leur esprit critique, à se forger une opinion</li> </ul> <p><b>Actions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Investir la « semaine de la presse et des médias dans l'école »</li> <li>• S'appuyer sur Pix pour sensibiliser les élèves</li> <li>• Développer des partenariats pour mettre en place des actions : Fake off, Radio RC, journalistes...</li> <li>• Élaborer un continuum d'activités</li> <li>• Mettre en place des actions autour du cyber harcèlement</li> </ul>

	<p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves sensibilisés au cours de leur cursus scolaire</li> <li>• Nombre de problématiques liées à l'usage des réseaux sociaux</li> </ul>
<p><b>Objectif n°3</b></p>	<p>S'appuyer sur le Conseil de la Vie Lycéenne et la Maison des Lycéens pour favoriser l'engagement des lycéens</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer le pilotage de ces instances pour donner les moyens aux élèves de s'engager dans la vie du lycée</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un planning annuel (réunions, actions...)</li> <li>• Permettre aux élèves de définir des thématiques de travail</li> <li>• Définir des moyens de communications : radio lycéenne, web TV lycéenne, réseaux sociaux...<a href="#">lien</a></li> <li>• Construire des partenariats : associations, élus, radio RC, journalistes....</li> </ul> <p><b>Indicateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'élèves impliqués</li> <li>• Nombre d'actions menées conjointement avec les personnels du lycée</li> <li>• Nombre de thématiques abordées tout au long d'une année scolaire</li> </ul>
<p><b>Objectif n°4</b></p>	<p>S'appuyer sur les enseignements disciplinaires, sur le dialogue avec les familles afin de modifier les représentations sexuées de l'ensemble des membres de la communauté éducative</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une politique d'établissement favorisant la lutte contre les stéréotypes et permettant l'apparition de modèles de comportement sans discrimination sexiste ni violence et ainsi construire une culture de l'égalité et du respect mutuel</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Former les personnels de l'éducation à promouvoir l'égalité</li> <li>• Développer des actions de lutte contre le harcèlement</li> <li>• Mettre en place une campagne de sensibilisation consacrée à la prévention du cyberharcèlement à caractère sexiste et sexuel</li> <li>• Se mobiliser à l'occasion de la journée du 25 novembre et la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes</li> <li>• Se mobiliser à l'occasion de la journée du 8 mars et la journée internationale des droits des femmes</li> <li>• Obtenir le label "égalité filles-garçons"</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de situations liées au harcèlement, au cyberharcèlement</li> </ul>

## 7 Oral et Réussite

« Nos élèves sauront parler, quoi qu'on en dise, si nous leur apprenons à parler, si nous ne les tenons pas courbés sans cesse sur le livre ou le cahier, si l'interrogation dans la classe fait jaillir la parole : Invitez-les à raconter ce qu'ils ont vu, à répéter tout haut ce qu'ils viennent d'apprendre, à résumer à vive voix une leçon d'histoire, à animer par des exemples les leçons abstraites [...], à la faveur de la lecture apprenez à soigner leur débit...qu'ils apprennent [...] à s'exprimer avec clarté, correction, aisance et sincérité : la rhétorique ne demande pas davantage. »  
*Dictionnaire de pédagogie de F.Buisson, 1911*

<p><b>Quatre principes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les stratégies pédagogiques et d'activités quotidiennes doivent permettre de développer l'autonomie et la persévérance des élèves afin de les préparer à s'engager dans les études post-baccalauréat ou l'insertion professionnelle</li> <li>• Afin que lui soit assuré un parcours de formation adapté, chaque adolescent en situation de handicap a droit à une évaluation de ses compétences, de ses besoins et des mesures mises en œuvre dans le cadre de ce parcours, selon une périodicité adaptée à sa situation.</li> <li>• S'appuyer en priorité sur les atouts de nos élèves sera davantage privilégié que de s'inscrire dans une logique d'observation des manques.</li> <li>• L'oral concerne toutes les disciplines et s'apprend à tous les niveaux</li> </ul>
<p><b>Objectif n°1</b></p>	<p>En section d'enseignement professionnel, le CAPACO sera l'un des leviers privilégiés pour créer des conditions d'accompagnement favorables à la réussite de tous les élèves et au développement des compétences oratoires</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un continuum d'activités, partagé collectivement, pour accompagner progressivement tous les élèves dans l'acquisition de compétences transversales</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de modules d'accompagnement partagés collectivement</li> <li>• S'appuyer sur les tests de positionnement pour évaluer les besoins des élèves</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrochage scolaire</li> <li>• Ambition des élèves</li> <li>• Résultats aux examens</li> </ul>
<p><b>Objectif n°2</b></p>	<p>Favoriser l'expression d'une culture étayée et bien appropriée (<i>parole juste, soucieuse de l'autre et de sa propre singularité</i>) grâce à un apprentissage et une formation qui développent la confiance en soi, la capacité à interagir avec les autres et facilitent la réussite scolaire, l'insertion sociale et le développement professionnel</p> <p><b>Axe de progrès :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un continuum d'activités sur l'ensemble du cursus scolaire des élèves</li> </ul> <p><b>Actions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'appuyer sur les créneaux d'accompagnement personnalisé (SEP) pour travail sur l'oral</li> <li>• S'appuyer sur des créneaux spécifiques (LGT) pour développer des projets transversaux autour de l'oral</li> </ul> <p><b>Indicateurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Notes des élèves sur lors des épreuves orales</li> </ul>